



AGENCE IMMOBILIERE DES THERMES
164 Rue Ziwer Pacha
88140 CONTREXEVILLE
Tél : 03.29.08.10.66

BAREME OFFICIEL DES HONORAIRES

Montants TTC (TVA à 20 %), calculés sur le montant de la transaction réalisée

Ces honoraires (charge acquéreur) comprennent la rédaction du compromis de vente et le suivi du dossier jusqu'à la réitération de l'acte authentique

IMMEUBLES

4 500 € TTC minimum	pour les ventes inférieures et	jusqu'à		38 000 €
11,5 % TTC minimum	pour la part comprise entre	38 001 €	et	53 000 €
10,5 % TTC minimum	pour la part comprise entre	53 001 €	et	68 500 €
10 % TTC minimum	pour la part comprise entre	68 501 €	et	99 000 €
10 % TTC minimum	pour la part comprise entre	99 001 €	et	145 000 €
10 % TTC minimum	pour les ventes supérieures à			145 001 €

TERRAINS

4 000 € TTC minimum	pour les ventes inférieures et	jusqu'à		23 000 €
4 500 € TTC minimum	pour la part comprise entre	23001 €	et	38 000 €
11,5 % TTC minimum	pour la part des ventes supérieures à			38 001 €

LOCATIONS

Honoraires dûs pour mission complète location (hors gestion locative) répartis pour moitié entre propriétaire et locataire :

1 loyer mensuel + 200,00 euros TTC frais de dossiers

Aucun honoraire et aucun frais ne sont dûs avant la conclusion d'un contrat